



République et canton de Genève

Commune de Chêne-Bougeries

Dans sa séance du 10 décembre 2020, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT COMMUNAL 2020 : VOTE D'UN CRÉDIT
BUDGÉTAIRE SUPPLÉMENTAIRE (CHF 285'000.-) DESTINÉ À PROMOUVOIR
L'ÉCONOMIE LOCALE

Vu l'article 30 30, al. 1 lettre d), de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu la motion intitulée «Encourageons nos habitants et habitantes à consommer « local », déposée lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 18 juin 2020,

vu les discussions y afférentes qui ont eu lieu lors de la séance Cohésion sociale, Santé et Sports du 13 octobre 2020,

vu le préavis favorable émis par 3 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions lors de la séance de la commission Finances et Contrôle de gestion élargie aux membres de la commission Cohésion sociale, Santé et Sports du 24 novembre 2020,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal,

DÉCIDE

par 25 voix pour, soit à l'unanimité,

- D'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de CHF 285'000.-, destiné à promouvoir l'économie locale ;
- De revenir auprès de la commission "Cohésion sociale, Santé et Sports" avec un projet concret de dépense de ce montant, en identifiant précisément les bénéficiaires finaux ;
- De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement de l'année 2020 de la commune de Chêne-Bougeries sous le N° 5790.000036360.18 « Subvention Chêne-Bougeries – Aide sociale » ;
- De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus.

Art. 25, al. 5 de la Loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le 11 février 2021.

Chêne-Bougeries, le 21 décembre 2020

Catherine ARMAND
Présidente du Conseil municipal